

## SIVU DOMAINE SKIABLE CREST-VOLAND COHENNOZ (Savoie)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU COMITE SYNDICAL en date du 09 mars 2026

**Nombre de délégués :** L'an deux mille vingt-six, le neuf mars à 18 heures, le comité syndical légalement convoqué  
**En exercice :** 07 s'est réuni à la mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de M.  
**Présents :** 05 GARDET Benjamin.  
**Absents :** 02  
**Votants :** 05 **Présents :** GARDET Benjamin, REBORD Jean-Luc, SOCQUET-JUGLARD Magdalène, BOURGEOIS-ROMAIN Florent, VIALIS Gérard, délégués titulaires.

**Date de la convocation :** **Également présents :** RAMBAUD Christophe, Maire de Crest-Voland et EXCOFFON Christian, Maire de Cohennoz  
 23/02/2026 **Absents :** MOLLIER Christelle pouvoir à SOCQUET-JUGLARD Magdalène, TEYPAZ Thierry, délégués titulaires

**Secrétaire :** BOURGEOIS-ROMAIN Florent

## Délibération n° 2026-03D03 - Approbation du Compte Financier Unique 2025

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 du SIVU DOMAINE SKIABLE CREST-VOLAND COHENNOZ ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

En application des articles L 2121-14, L 2121-31 et L5211-1 du code général des collectivités territoriales, le Président propose de désigner un délégué pour faire procéder au vote du CFU ;

Monsieur REBORD Jean-Luc, 1<sup>er</sup> Vice-Président est désigné pour présider la séance. Monsieur le Président quitte la séance. Le comité syndical siège sous la présidence de Monsieur REBORD Jean-Luc, Vice-Président.

## Le comité syndical, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

- Approuve le compte financier unique 2025 du SIVU qui s'établit comme suit :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATION 2025	Section d'exploitation	1 629 252.74 €	2 356 643.98 €	727 391.24 €
	Section d'investissement	3 698 939.19€	2 994 883.76 €	-704 055.43 €
REPORT DE L'EXERCICE 2024	Report en section d'exploitation		366 421.43 €	366 421.43 €
	Report en section d'investissement		425.18 €	425.18 €
Total réalisation + report		5 328 191.93 €	5 718 374.35 €	390 182.42 €
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2026	Section d'exploitation			
	Section d'investissement			
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	1 629 252.74 €	2 723 065.41 €	1 093 812.67 €
	Section d'investissement	3 698 939.19 €	2 995 308.94 €	-703 630.25 €
TOTAL CUMULE		5 328 191.93 €	5 718 374.35 €	390 182.42 €

Ainsi fait en séance, les jour mois et an susdit.  
Pour copie certifiée conforme et exécutoire

S.I.V.U. DOMAINE SKIABLE  
CREST-VOLAND COHENNOZ  
Mairie

73590 CREST-VOLAND

Tél. 04 79 31 61 52 - Fax 04 79 31 68 20  
mail : sivu-domaineskiablecvc@orange.fr

Le 1<sup>ER</sup> Vice-Président  
Jean-Luc REBORD

*J. Rebord*